

Mission : élaboration du Plan de Paysage des Côtes de Meuse

Compte-rendu N°6 du comité technique Boisements n°2 du 12 Mai 2015

Intervenants et partenaires du plan de paysage

Statuts	Organismes / adresses	Représentants	Coordonnées	Prés.	Diff.
Maîtrise d'ouvrage	Codecom Côtes de Meuse-Woëvre 22 rue Raymond Poincaré 55 210 Vigneulles-Lès-Hattonchâtel	Sylvain DENOYELLE, Président	Std : 03.29.90.00.60 Fax : 03.29.90.00.61		X
		Jean-Paul GRUNBLATT, Vice-Président en charge du plan de paysage	jeanpaulgrunblatt@orange.fr		X
		Coralie JOURDIER, Agent de développement	Tél. C.J. : 03.29.90.00.63 developpementlocal@cc-cotesdemeuse-woevre.fr	X	X
Maîtrise d'ouvrage associée	Codecom Canton de Fresnes-en-Woëvre 5 Rue du Château 55160 Fresnes-en-Woëvre	Laurent JOYEUX, Président de la Codecom de Fresnes	Std : 03.29.87.31.29 president@codecomfresnes.com		X
		Michel DEMOYEN, Vice-Président au développement local	Tél. MD: 06 87 22 47 98	X	X
		Danielle LEPRINCE, Responsable de commission développement / Présidente de l'Ecomusée d'Hannonville / 1ère adjointe Hannonville-sous-les-Côtes	Tél. DL: 06 81 39 62 70 leprincefa@wanadoo.fr	X	X
Prestataires	Amplitude Paysage (mandataire) 26 rue Bel Air 54130 SAINT-MAX	Sébastien HARDY, Directeur d'études	Tél. : 03.83.33.91.84 Mobil. SH : 06.10.21.56.92 sebastien.hardy@amplitude-paysage.com	X	X
		Jennifer CASINI, Chargée d'études	jennifer.casini@amplitude-paysage.com		X
		Agro écologue Consulting Karim Riman 78 Mas de La Cigalière ZA de la Cigalière 84250 Le THOR - FRANCE	Karim RIMAN, Consultant en agro-écologie	Tél. : 04.90.21.40.44 Fax : 04.90.21.40.41 Mobil. KR : 06.07.96.30.07 karim.riman@free.fr	
RCT – Initiatives Durables 1 rue Lénine (7 Allée de la Seine) 94200 Ivry-sur-Seine	Delphine COLLET, Consultante Animation	Tél. DC: 01.45.15.89.24 Fax : 01.45.15.89.29 Mobil. DC: 06.71.41.97.83 d.collet@rct-territoires.com	X	X	
Partenaires	Conseil Départemental 55 Hôtel du département, Place Pierre-François Gossin, 55 012 BAR LE DUC	Aline MENONVILLE, Direction de l'Agriculture	Tél. AM : 03 29 45 78 33 menonville.a@cq55.fr		X
		Daniel BEDDELEM, Direction de l'Environnement	Tél. DB : 06.28.75.35.46 beddelem.d@cq55.fr	X	X
		Guillaume GIRO, Chef du Service Environnement-Energie	Tél. GG : 03.29.45.78.75 giro.g@cq55.fr		X
		Bénédicte SYLVESTRE, Chef du Service de l'Aménagement Foncier et de la Forêt	Tél. BS : 03.29.45.78.77 sylvestre.b@cq55.fr		X
	Conseil Régional de Lorraine Hôtel de Région, Place Gabriel Hocquard 57 036 METZ cedex 1	Clémentine ASSMANN, Chargée de mission pôle écologie	Std: 03.87.33.60.00 Fax : 03.87.32.89.33 Tél. CA : 03.87.61.68.96 Clementine.assmann@lorraine.eu		X
	Chambre d'Agriculture de la Meuse Les Roises, Savonnières devant Bar, CS 10229, 55005 BAR LE DUC Cedex	Xavier COLSON, Directeur Général	Tél. XC: 03 29 76 81 10 xavier.colson@meuse.chambagri.fr		X
PNRL Logis abbatial - rue du Quai - BP 35 54702 PONT-A-MOUSSON Cedex	Thierry JUSZCZAK, Responsable du département productions végétales	Tél. TJ: 03.29.76.81.27 thierry.juszczyk@meuse.chambagri.fr		X	
	Anne PHILIPCZYK, Chargée de mission Paysage et Aménagement	Tél. AP : 03 83 84 25 18 Fax : 03 83 81.33.60 anne.philipczyk@pnr-lorraine.com		X	
DREAL Lorraine Antenne 15 rue Claude Chappe 57 070 METZ Technopole	Anne VIVIER, Chargée du développement de filières agricoles, économiques	Tél. AV : 03 83 84 25 17 anne.vivier@pnr-lorraine.com		X	
	Danièle PESENTI, Inspecteur des sites, Animatrice de la politique régionale du paysage	Tél. DP: 03 87 56 42 88 daniele.pesenti@developpement-durable.gouv.fr		X	

Statuts	Organismes / adresses	Représentants	Coordonnées	Prés.	Diff.
Invités / Participants	Association des communes forestières Mairie de Pierrefitte 55260 PIERREFITTE SUR AIRE	Joël KLEIN	Tel. JK : 06 27 93 63 59 joel.klein55@sfr.fr		X
	CRPF Lorraine Alsace 41 av. Général de Gaulle 57050 LE BAN SAINT MARTIN	Jacques LAPLANCHE Philippe LADEN	Tel. 06 71 57 65 43 jacques.laplanche@crpf.fr philippe.laden@crpf.fr	X	X X
	GEDEFOR 55 1 rue de l'école 55300 ROUVROIS SUR MEUSE	Julien GRISNEAUX	Tel. 03 29 90 10 22 gedefor-55@wanadoo.fr Tél. JG: 06 72 05 41 65 julien.grisneaux@nordnet.fr	X	X
	ONF VERDUN Avenue de Metz 55100 VERDUN	Olivier LATAYE, ONF secteur Verdun	Tel. 03.29.84.82.31 Olivier.lataye@onf.fr		X
	ONF BAR LE DUC 60 bvd Poincaré - BP 20018 55001 BAR LE DUC CEDEX	Jean-Marc BREZARD, ONF secteur Bar-le-Duc	Tel. 03.29.45.72.01 Jean-marc.brezard@onf.fr	X	X
	PETR Cœur de Lorraine 22 rue Raymond Poincaré 55 210 Vigneulles-Lès-Hattonchâtel	Fanny FAIVRE-PICON	petr.coeurdellorraine@gmail.com	X	X
	Commune de Géville 1 Place Saint-Etienne 55200 GEVILLE	Norbert LOUZAOUEN, Maire adjoint de Géville	Tel. NL : 06 27 16 30 57 norbert.louzaouen@orange.fr	X	X
	Commune de Lamorville 4 Rue Principale 55300 Lamorville	Yves GASCON, Maire de Lamorville	Tel. 03.29.90.17.52	X	X
	Commune de Montsec 8, rue de l'Église 55300 Montsec	Daniel LOMBARD, Maire de Montsec	Tel. 06.34.36.64.82 mairie.montsec@wanadoo.fr		X
	Commune d'Apremont-la-Forêt Place Holyoke 55300 Apremont-la-Forêt	Jean-Claude BERNARD, 1 ^{er} Adjoint au maire d'Apremont-la-Forêt	Tel. 06.09.54.25.87 mairie-apremont-la-foret@wanadoo.fr	X	X
	Commune de Buxières-sous-les-Côtes 5, Grande rue 55300 Buxières-sous-les-Côtes	Odile BEIRENS Maire de Buxières-sous-les-Côtes Jean-Patrick POLIN, Adjoint au maire de Buxières-sous-les-Côtes André NOËL, Maire adjoint de Buxières-sous-les-Côtes	Tel. 06.82.83.30.51 Odile.beirens@pnr-lorraine.com Tel. 06.76.33.91.79 mairie.buxieres55@orange.fr mairie.buxieres55@orange.fr	X	X X X

OBJECTIFS DE LA RÉUNION :

- Discussion et validation de la liste d'enjeux liés à la composante paysagère « boisements »
- Identification de pistes d'actions pour répondre aux enjeux

RAPPEL DE LA DÉMARCHÉ ET PRÉSENTATION DES ENJEUX :

Dans un premier temps, Amplitude Paysage a rappelé de manière synthétique les éléments de diagnostic relatifs à la composante « boisements » du paysage du « Territoire du Front de Côtes » avant de présenter la liste d'enjeux proposés en conséquence.

La présentation est jointe en annexe du présent compte-rendu.

Cette liste d'enjeux a été soumise à discussion et validation auprès des participants. Voici les points ressortis du débat :

- L'importance de l'enjeu R2 (mise en place d'une politique et d'une stratégie globale pour la gestion des boisements sur l'ensemble du territoire) car la problématique foncière (morcellement de la forêt privée) est un frein majeur à l'exploitation et la valorisation économique de la ressource.
- La nécessité d'ajouter un nouvel enjeu (R3) permettant de faire mieux ressortir l'enjeu économique transversal lié aux forêts et vergers (développement des filières, maintien de la production...). Ces boisements jouent en effet un rôle économique structurant pour le tissu local d'entreprises. Il s'agit d'augmenter la mobilisation de la ressource (gestion des parcelles), de développer la transformation et valorisation locales des bois et vergers au profit du développement d'une économie et filière locale.
- Cet enjeu de développement des productions et de valorisation locale constitue d'ailleurs un enjeu transversal pour les boisements et l'agriculture.
- Concernant l'enjeu P1 (maintien du linéaire de la forêt thermophile sur les hauteurs de la côte), il s'agit d'être vigilant au renouvellement par la plantation de résineux, à l'impact des tempêtes et aux coupes rases.
- La formulation de l'enjeu P2 (maintien et renforcement des forêts humides en plaine) est à revoir puisqu'il s'agit majoritairement plus de ripisylves que de forêts humides en plaine.
- L'enjeu P4 (renforcement des haies) devrait évoquer la question de la restauration des haies, notamment dans la plaine.
- L'enjeu P5 (lutte contre l'enfrichement et la fermeture visuelle et spatiale) doit intégrer un volet économique car seules la structuration d'une filière viable et la commercialisation efficace des productions peuvent permettre de lutter contre l'enfrichement.
- Dans le cadre de l'enjeu P6 (renforcement du développement des circuits, des lieux et des sites touristiques dédiés aux boisements), l'abbaye de l'étaanche, la ronde des verges ou l'association des Amis des Côtes sont des exemples de sites, évènements ou acteurs à mobiliser.
- Les participants ont souligné l'importance de travailler en cohérence avec le programme LEADER déposé auprès du Conseil régional et qui s'intéresse aux thèmes du tourisme, de l'agriculture et des paysages. Des rencontres ont d'ailleurs été organisées entre les différents acteurs, notamment forestiers et arboricoles.

RÉSULTATS DU TRAVAIL DE HIÉRARCHISATION DES ENJEUX :

Les participants ont été invités à hiérarchiser individuellement les enjeux débattus. Pour cela, ils disposaient d'un total de 5 points à répartir librement entre l'ensemble des enjeux. Voici la liste des enjeux réorganisés du plus prioritaire au moins prioritaire :

R3 Développement de la valorisation économique des boisements locaux (logique de filière) (15 points)
P3 Maintien de la strate de vergers (10 points)
P5 Lutte contre l'enfrichement et la fermeture visuelle et spatiale (9 points)
R2 Mise en place d'une politique et d'une stratégie globale pour la gestion des boisements sur l'ensemble du territoire (8 points)
P4 Renforcement des haies (7 points)
R1 Conservation du système paysager et, de fait, de la prépondérance des boisements, notamment sur le haut de la côte (6 points)
P2 Maintien et renforcement des forêts humides en plaine (3 points)
E2 Maintien/renforcement/rétablissement des continuités et corridors (3 points)
P6 Renforcement du développement des circuits, des lieux et des sites touristiques dédiés aux boisements (2 points)
E1 Maintien et renforcement de la trame boisée existante (2 points)
E3 Sensibilisation à la connaissance des milieux boisés (0 point)
P1 Maintien du linéaire de la forêt thermophile sur les hauteurs de la Côte (0 point)

SYNTHÈSE DU TRAVAIL COLLECTIF D'IDENTIFICATION DE PISTES D' ACTIONS POUR LA THÉMATIQUE BOISEMENTS :

Piste d'action	Description/commentaires	Acteurs/Outils mobilisables
Soutien à la plantation de vergers sur les secteurs abandonnés (aide directe)	Objectif de lutte contre l'enfrichement (enjeu P5)	LEADER : voir les actions proposées dans le cadre du programme
Doubler la taxe foncière sur les parcelles en friche		
Sensibilisation/formation/information sur l'entretien des haies et ripisylves	Enjeu P4 de renforcement et restauration des haies	Porteur : CODECOMS Partenaire : Associations, fédération de Chasse, PNR, ONF Outils : programme de reboisement des cours d'eau ; travaux de replantation ; actions de la fédération de chasse
Développement de convention de l'ONF avec les agriculteurs pour l'entretien des haies		
Rédaction d'un cahier des charges ou charte de bonne pratique d'entretien des haies		
Etude préalable à des actions de développement de la valorisation des haies	Vérifier la pertinence pour le territoire compte-tenu de l'importance de linéaire nécessaire pour aboutir à une valorisation rentable économiquement	
Aide à la commercialisation des	Peut-être le volet économique d'un PDM (enjeu	ONF, COFOR

produits forestiers	R3)	Outils : PAT Aides existantes CRPF propose des contractualisations avec des scieries locales dans le cadre de PDM
Elaboration d'un PDM	Opportunité d'une telle action à étudier	
Mise en place d'une pépinière de sylviculteurs	Objectif de former des professionnels de la forêt (enjeu R3)	
Organisation de journées techniques de formation à destination des propriétaires non professionnels (forestiers et arboricoles)	Objectif d'améliorer la gestion des vergers familiaux et forêts privés Exemple : apprendre à tailler les vergers...	
Création de chaufferies bois énergie	Objectif de valorisation et de transformation locale	
Soutien aux scieries du territoire et développement de scieries mobiles	Objectif de développer la valorisation locale (enjeu R3) Tout d'abord faire un état des lieux des scieries et des besoins	
Réalisation d'un cahier des charges architectural imposant l'utilisation de bois local dans les constructions publiques	Mobilisation du chêne local notamment Etude en cours sur la valorisation du hêtre dans les constructions	
Organisation foncière forestière et arboricole	<p>Actions à mener en plusieurs étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Identifier des secteurs prioritaires où il y a des volontés et possibilités d'exploitations. Possibilité d'organiser un appel à projet auprès des communes pour définir cela. 2) Inventorier les propriétaires 3) Informer les propriétaires des volontés d'échange et les mettre en relation 4) Organisation de sessions d'échange amiable <p>La démarche peut tout autant s'appliquer à la forêt qu'aux vergers selon les secteurs. Toujours nécessité de valoriser la finalité économique (voir avec le CRPF sur quels secteurs se serait pertinent).</p>	Nécessité d'une animation forte Outils : ECI, PDM, GEDEFOR (information) CRPF